

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 51

Artikel: La crèche du Grand-St-Jean
Autor: L.M..
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182958>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 4 fr. ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : port en sus.

faibles

les pa

La crèche du Grand-St-Jean.

Il est des œuvres charitables qui demeurent quelquefois inaperçues et n'en ont pas moins de mérite, semblables à ces fleurs du printemps, cachées au bord des haies, et qui échappent au regard des passants, tout en répandant autour d'elles un parfum délicieux.

Telle est une intéressante institution qui existe à Lausanne depuis bientôt deux ans; nous voulons parler de la *crèche*, due à la bienfaisance de M^{me} M. En effet, parmi les nombreuses personnes affairées ou distraites qui circulent dans la rue du Grand-St-Jean, il en est fort peu qui se doutent que le rez-de-chaussée du n° 12 héberge chaque jour, en moyenne, 18 à 20 enfants, qui reçoivent là les soins les plus dévoués, pendant que leurs mères travaillent, hors de leur domicile; pour gagner péniblement de quoi suffire au lendemain.

Bien des pauvres femmes, des veuves surtout, se verraient presque dans l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance, si la *crèche* ne leur permettait pas de mettre leurs enfants dans d'autres bras pendant la journée. Cette considération a depuis longtemps préoccupé des âmes généreuses, et la charité privée a institué des *crèches* dans la plupart des grandes villes manufacturières. M^{me} M. en a pris seule l'initiative à Lausanne, où son œuvre a déjà rendu de précieux services.

Dès le matin, la maman y apporte son bébé emmaillotté, lui dépose un tendre baiser sur la joue, le remet aux mains des personnes préposées à la *crèche*, et court à son travail. Les plus âgés sont assis dans des chaises d'enfants, les autres dans des corbeilles garnies de coussins, jusqu'à 11 heures, où la soupe, la bouillie et le légume sont servis avec toute la circonspection qu'exigent ces petits estomacs.

Peu de temps après ce premier repas, pris de bon appétit, un sentiment de bien-être s'empare des marmots, puis, sous l'influence d'une douce mollesse, on voit, par-ci, par-là, une paupière s'abaisser, un petit minois rose se pencher sur le bord de la corbeille. La bonne se dirige alors vers le dortoir, découvre les lits rangés le long des parois, et va chercher un à un tous ces petits dormeurs.

Vers le milieu de l'après-midi, de petits cris se font entendre; toute la couvée est éveillée et sourit à la vue des tasses de lait chaud qui l'attendent. Et

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

bientôt s'ouvre le vestiaire, renfermant, dans des compartiments numérotés, l'éponge, la cuvette et les vêtements de chacun. On procède alors aux soins de propreté, à la toilette infantine, après quoi les bambins sont transférés dans une grande salle s'ouvrant sur une terrasse, au midi, où ils peuvent prendre leurs ébats.

À la nuit, viennent successivement une mère, un frère, une sœur, reprendre le jeune membre de la famille et le rendre au foyer domestique jusqu'au lendemain matin.

Les admissions à la *crèche* n'ont lieu qu'ensuite de bons renseignements obtenus sur la conduite des parents.

La contribution à payer est de 10 centimes par jour pour un enfant. Cette minime contribution est, selon nous, un heureux moyen d'éviter que la mère ne devienne trop oublieuse des soins dus à l'enfant, et de lui rappeler que si elle bénéficie du dévouement des personnes charitables, elle a aussi des devoirs à remplir. Une mère qui peut travailler et ne s'acquitte pas d'une si légère obligation, n'est guère digne d'intérêt.

Cette petite finance a, en outre, le mérite d'atténuer un peu le caractère quelquefois trop apparent de l'aumône, qui pourrait être amer à quelques âmes susceptibles.

Telle est, en résumé, cette œuvre digne de la reconnaissance de tous les cœurs chrétiens, de tous ceux qui s'intéressent sincèrement au sort des classes malheureuses. Puissent les personnes qui en ont pris la louable initiative, rencontrer dans l'accomplissement de leur tâche les sympathies et l'appui qu'elles sont en droit d'attendre!

L. M.

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur la lettre suivante, qui traite un des points importants et cependant très controversé de notre histoire. Ce *Guillaume Tell*, libérateur de nos ancêtres, cette belle figure historique dont les actes de courage et de dévouement à sa patrie ont enflammé notre imagination dès le berceau, va-t-elle donc disparaître du domaine des faits pour passer dans celui de la légende et de la fable?

Nous accueillerons avec plaisir, sur cette question, tout ce qui tendrait à l'élucider, ainsi que tout ce qui pourra nous faire apprécier quelle est